

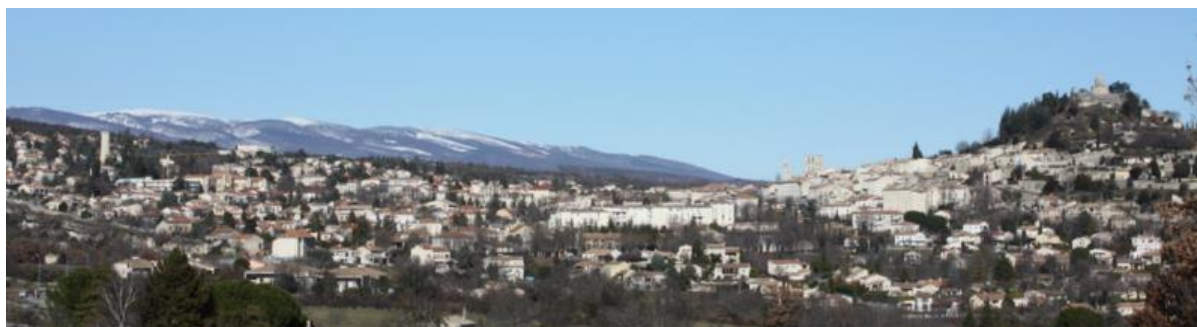


**Centre d'Accueil Spécialisé  
FORCALQUIER - MANE**

**Foyer de Vie  
Foyer d'Accueil Médicalisé  
Maison d'Accueil Spécialisée  
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes  
Handicapés SAMSAH  
Internat - Externat  
Placement Familial Spécialisé  
Maintien à Domicile  
Accueil Temporaire**

# Centre d'Accueil Spécialisé Forcalquier-Mane

## **LIVRET D'ACCUEIL Foyer de Vie**



### **CENTRE D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ**

1, Chemin de la Bugade - 04300 FORCALQUIER

Tél. 04 92 70 73 00 - Fax. 04 92 70 73 01

Site : <http://www.esms-cas-04.fr> - Contact Mèl : [contact@cas-forcalquier.fr](mailto:contact@cas-forcalquier.fr)





# SOMMAIRE

Votre établissement à Forcalquier- Mane.....	4
Formalités Administratives.....	6
Accueil.....	7
Accompagnement et Santé.....	9
FOYER DE VIE – LES AMANDIERS.....	10
Foyer de Vie - Accueil de Jour Les Oliviers.....	14
FOYER DE VIE – Placement Familial Spécialisé .....	19
Accès.....	24

# Votre établissement à Forcalquier- Mane

Nous vous souhaitons la bienvenue au Centre d'Accueil Spécialisé de Forcalquier-Mane, "le C.A.S. de Forcalquier".

Ce groupement de lieux de vie, de soins et d'hébergement est une structure médico-sociale publique autonome administrée par un Conseil d'Administration présidé par un représentant du département des Alpes de Haute Provence.

L'établissement accompagne à titre permanent ou temporaire, sur site, à domicile ou dans des familles d'accueil des personnes adultes en situation de handicap, orientées par une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :

- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH).
- Foyer de Vie (FV).
- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).
- Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).

Les équipes médicales, soignantes, éducatives, administratives et logistiques de l'établissement s'engagent à vous offrir un accompagnement adapté ainsi que des prestations de qualité qui rendront, nous l'espérons, votre vie quotidienne la plus agréable possible dans le respect des droits définis par la charte des droits et des libertés de la personne accueillie qui est annexée au livret d'accueil.

Ce livret d'accueil, conçu pour faciliter vos démarches, vous informe du fonctionnement de la structure. Les différentes équipes sont disponibles pour répondre à vos questions.

Le Centre d'Accueil Spécialisé de Forcalquier-Mane propose un accueil diversifié :

## **Sur le site de Forcalquier :**

- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés : 10 places.
- Foyer de Vie : 75 places dont 2 places en accueil temporaire.
- Foyer d'Accueil Médicalisé (à Forcalquier) 15 places dont 1 place en accueil temporaire.
- Maison d'Accueil Spécialisée : 50 places dont 2 places en accueil temporaire.

## **Sur le site de Mane**

- Foyer d'Accueil Médicalisé (à Mane) 35 places

# L'établissement : Présentation générale

## Histoire-Géo

### Site de Forcalquier

À mi-chemin entre les Alpes et la Méditerranée, au point de contact de la culture de l'olivier et de la civilisation montagnarde, le Pays de Forcalquier est le cœur de la Provence. Il réunit et concentre toute la variété de paysages et 4 reines.

1968... 1969... L'État providence se construit et la notion de Service Public se propage ; union sacrée autour du rêve d'une vie meilleure pour tous.

Rien d'étonnant alors, que sur ces terres, au Pays de Forcalquier, s'installe un Établissement Public destiné à accueillir des personnes en situation de handicap. Un Institut Médico-Pédagogique et Professionnel (IMPP) voit donc le jour. Il accueille dès janvier 1970 de jeunes garçons, déficients intellectuels légers et moyens.

Dès la fin des années 70, l'établissement réoriente son activité vers l'accueil de personnes adultes en situation de handicap. C'est de cette mutation que naît l'établissement actuel. Il est l'aboutissement – provisoire – des évolutions successives de la législation, de la réglementation et de l'émergence d'une réponse adaptée aux besoins réels des personnes concernées. L'établissement propose une grande variété de modalités d'intervention.

### Site de Mane

Bâtit en 1710 par Joseph-Henri De Forbin Janson, seigneur de Mane, de Villelaure, de Limans, l'hospice de Mane est devenu Maison de retraite en 1969.

En 2004 il est rattaché au Centre Hospitalier de Manosque.

En 2015, il est transformé en FAM et rattaché au CAS de Forcalquier.

# Formalités Administratives

## Dossier administratif et médical

### Où le retirer ?

- Directement à l'accueil (04.92.70.73.00)
- Par courrier (CAS FORCALQUIER-MANE – 1, Chemin de la Bugade - 04300 FORCALQUIER)
- Par téléchargement sur le site internet <http://www.esms-cas-04.fr> dans l'onglet "qui sommes-nous ? / présentation de l'établissement"

Ce dossier recueille des informations administratives, liées au handicap (histoire de vie) et médicale.

Une commission technique examinera ce dossier et donnera un avis qui vous sera transmis, vous serez alors placé(e) sur une liste d'attente en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

**L'admission est prononcée par le directeur.**

## Tarifs et Facturation

### Hébergement et soins courants

La tarification de l'accueil est déterminée par le Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence.

Les frais d'hébergement et d'entretien sont à votre charge et votre contribution est déterminée par la Commission d'admission à l'aide sociale du département. Vous devrez remplir impérativement un dossier d'aide sociale auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de votre domicile de secours. Ces démarches sont complexes, nous pouvons vous aider à les accomplir.

Les frais d'hébergement et d'entretien sont calculés en fonction de vos ressources et plafonnés afin que vous conserviez à votre disposition un minimum de moyens financiers équivalant à 10 % de vos ressources si vous êtes hébergé en pension complète.

Toutefois ce reste à vivre ne peut être inférieur à 30 % du montant mensuel de l'allocation pour adulte handicapé (AAH).

### Soins particuliers et hospitalisation

- Les soins sont pris en charge par votre sécurité sociale et votre mutuelle. Néanmoins vous pourrez bénéficier du plateau technique de l'établissement selon les circonstances.
- En cas d'hospitalisation votre séjour au Foyer de Vie est interrompu, l'établissement réserve votre place jusqu'à votre retour.

Dès votre arrivée, le chef de service vous accueillera ou une personne déléguée et restera votre interlocuteur privilégié tout au long de votre journée d'accueil.

En complément du livret d'accueil, un contrat de séjour et un règlement de fonctionnement vous seront remis. Ils seront signés conjointement par vous-même et le directeur de l'établissement.

Afin de compléter le dossier administratif, une liste des documents à fournir (attestation CPAM, carte mutuelle, ...) vous sera remis.

L'assistante de service social de l'établissement est également à votre disposition. Elle vous aidera à faire valoir des prestations auxquelles vous pouvez avoir droit.

## Informations

### Transport

Vous n'êtes pas éligible au transport effectué par l'établissement, néanmoins, lorsque cela est possible, nous vous incluons dans le dispositif du transport institutionnel.

### Hébergement

Nous connaissons l'importance des liens familiaux, en parallèle des 35 jours de sortie autorisés, nous mettons à disposition des familles un studio afin de vous permettre de passer quelques jours avec vos proches.

### L'assurance

Une attestation d'assurance responsabilité civile est à fournir chaque année, elle couvrira les dommages dont vous pourriez être la cause. L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et règlements en vigueur.

### Les dépôts de valeur



Vous pouvez conserver des biens, effets et objets personnels. Toutefois, vous êtes invité à ne pas garder de sommes d'argent importantes ou objets de valeur dans votre chambre.

L'établissement ne dispose pas de coffre et ne peut en accepter en dépôt.

En tout état de cause, l'établissement ne peut être tenu responsable du vol, de la perte ou de la détérioration des objets ou des valeurs non déposés. Dans cet esprit, l'établissement ne peut être également tenu responsable de la perte d'objets tels que lunettes, prothèses, etc...

## **Argent personnel**

L'Association "Loisirs-CAS", association Loi 1901 à but non lucratif, tiendra à votre disposition, si vous le souhaitez, votre argent personnel qui vous permettra de participer pleinement à des sorties. L'association Loisirs-CAS rendra des comptes à vous ou à votre tuteur.

## **La loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés**

Les données vous concernant font l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les données médicales sont protégées par le secret médical. Les données autres sont protégées par le secret professionnel auquel est soumis l'ensemble du personnel. La communication des documents et données s'effectue également dans le respect des lois et règlements en vigueur. " *Toute personne physique a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.*" Article 38 de la loi précitée.

## **Démocratie quotidienne**

### **Le conseil de la vie sociale (article L 311-6 du CASF)**

Il est un lien privilégié d'information et d'expression des Résidents et de leur famille. Il est composé de l'ensemble des résidents et de l'équipe pluridisciplinaire. Il est ouvert aux représentants des usagers.

Organe consultatif, il donne son avis et peut faire des propositions sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'unité ou de l'établissement. Il se réunit une fois par semaine et le compte rendu de séance est communiqué aux résidents.

L'établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Ainsi un recueil de votre satisfaction peut être effectué ponctuellement, par le biais d'un questionnaire.



# Accompagnement et Santé

## Le personnel de l'établissement

L'équipe est pluridisciplinaire, chaque agent participe à un accompagnement global et adapté à vos besoins.

Les compétences de chacun sont mises à votre service dans le but d'assurer des prestations de qualité. L'accueil, l'hôtellerie, la compensation du handicap, les soins d'hygiène et de santé, les activités d'animation sont une préoccupation quotidienne des personnels.

Le personnel diplômé et qualifié, suit régulièrement des formations selon un plan de formation établi et validé par le Comité Technique de l'Établissement. Sur demande l'organigramme de l'établissement peut vous être remis.

## L'accompagnement et les soins

C'est sous la responsabilité du Chef de Service que le personnel pourra, à travers diverses activités et autres sorties, vous aider à maintenir votre vie sociale et culturelle.

Le suivi médical et les soins sont effectués par votre médecin traitant et des infirmières de l'établissement.

Le libre choix du médecin traitant vous est garanti dans le cadre des modalités réglementaires en vigueur.

Même si (*stricto sensu*) vous relevez du droit commun (carte vitale) le CAS mettra à votre disposition un service paramédical pluridisciplinaire avec une infirmerie qui gère votre dossier médical et vos traitements médicaux et qui peut intervenir en cas de besoin. L'accompagnement se réalise 24h/24h au regard du besoin de chacun dans une individualisation, et de services paramédicaux : Diététicienne, Psychologue, Ergothérapeute, Psychomotricienne.

Nous vous inviterons à souscrire une mutuelle complémentaire. Vous pourrez être conseillé par l'assistante sociale de l'établissement pour le choix d'une mutuelle.

L'équipe médicale et paramédicale se tiendra à votre disposition pour répondre aux questions sur votre état de santé.

# FOYER DE VIE – LES AMANDIERS

Tél. 04 92 70 73 13

Contact mèl : [foyer.de.vie@cas-forcalquier.fr](mailto:foyer.de.vie@cas-forcalquier.fr)

## Séjour et Vie quotidienne

### Mission

D'une capacité de 25 places l'unité accueille des hommes et des femmes adultes en situation de handicap. La nature du handicap est variée (physique, psychique, intellectuel). Dans les foyers de vie sont accueillis des personnes, certes handicapées, mais qui disposent d'une autonomie qui leur permet d'être indépendants dans un certain nombre d'actes de la vie quotidienne.

Le service a pour mission de répondre à vos besoins, sociaux, spirituels, occupationnels. L'établissement développe des accompagnements individualisés de la personne dans les divers registres de la vie (sociale, spirituelle, occupationnelle). Nous cherchons toujours à satisfaire la demande individuelle comme collective en mesurant la contrainte de chacune vis-à-vis de l'autre.

Le langage MAKATON<sup>®</sup>, son apprentissage et son utilisation dans tous les temps et les gestes de votre vie sont un axe fort, un travail.

Vous parlerez, vous lirez, vous penserez MAKATON<sup>®</sup>.



### Le bâtiment

Le bâtiment construit à l'origine de l'établissement comporte 2 étages. Les chambres sont réparties dans l'ensemble du pavillon. Les locaux sont devenus

"un peu étroits" pour l'utilisation actuelle et nous conduisent à empiéter dans un bâtiment voisin pour permettre une respiration de la vie quotidienne et une meilleure organisation de la vie en collectivité. Un projet de restructuration qui reprend cette dynamique est en cours d'élaboration.

## Votre chambre

Vous serez accueilli(e) dans une chambre individuelle meublée dont vous pourrez personnaliser l'aménagement. L'accès à la chambre est bien évidemment libre.



## Les espaces collectifs

**Une salle de vie,** elle permet d'organiser une vie sociale conviviale avec des espaces de rencontre d'animations, d'activité.



**Une salle TV permet** de partager des programmes variés et des moments de convivialités (DVD, Concert, rencontres sportives)

**Deux salles à manger,** offrent un espace de restauration spacieux.

**Les salles de bains** sont semi-collectives toutefois le respect de l'intimité est préservé et la possibilité de s'y rendre seul(e) est effective.



## Les espaces professionnels

### Le bureau du chef de service

Le chef de service est votre interlocuteur privilégié parce que c'est lui qui exerce la responsabilité générale du fonctionnement de l'unité de vie et y exerce son autorité. Vers lui converge tous les systèmes d'information.

## Le bureau des éducateurs

C'est un espace de travail dédié aux professionnels de votre accompagnement. Il peut également servir de lieu de rencontre et de réunion tout particulièrement à l'occasion de l'élaboration avec vous des synthèses et des projets personnalisés.

## Les repas

Nous prenons grand soin de votre équilibre nutritionnel, il est indispensable à votre santé. Vous mangerez "plaisir et qualité".

La Cuisine Centrale (Unité Centrale de Production Alimentaire - UCPA) et la Diététicienne travaillent ensemble à satisfaire votre santé et votre palais. Ils élaborent des menus équilibrés en privilégiant des produits de saisons. Des objectifs diététiques réalistes seront définis pour vous et avec vous. C'est pourquoi l'établissement tend à développer, autant que possible, des recettes culinaires adaptées à tous en essayant de ne priver personne.

Des repas à thèmes sont organisés.

Une commission des repas vous permet d'exprimer souhaits et remarques. Vous remplirez avec la Diététicienne des fiches de satisfaction. Elles seront analysées et l'établissement s'efforcera d'ajuster ces pratiques.



Les repas sont servis classiquement aux horaires suivants : les week-ends et jours fériés sont parfois un peu plus libres. Pour le petit déjeuner, les horaires peuvent être adaptés selon vos besoins.

- Petit déjeuner : à partir de 8 heures
- Déjeuner : à partir de 12 heures (en salle à manger)
- Collation : à partir de 16 heures
- Dîner : à partir de 19 heures

Vous pourrez inviter, copains, copines et famille, il faudra nous prévenir à l'avance (72h). Le prix du repas est à demander auprès de l'économat.

## Linge

Le linge personnel, marqué à votre nom, peut être nettoyé, si vous le souhaitez, au sein du service blanchisserie. Cette prestation est gratuite.



## Activités d'animation et de convivialité

L'organisation et les activités du service sont affichées à la mode Makaton sur de grands panneaux accessibles à tous et à chacun.



Vous pourrez choisir votre programme parmi l'ensemble des activités proposées. Si certaines d'entre elles présentent un intérêt personnel ou médico-social particulier pour vous, elles pourront être inscrites dans votre projet personnalisé.

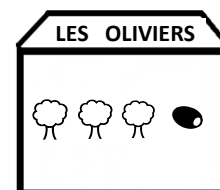
Activités sensorielles	Activités manuelles	Vie sociale
<ul style="list-style-type: none"><li>- Snoezelen</li><li>- Balnéothérapie</li><li>- Atelier danse</li><li>- Atelier musique et conte...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ateliers créatifs et artistiques</li><li>- Pâtisserie</li><li>- Arts plastiques</li><li>- Jardinage</li><li>- Photos...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sorties sportives adaptées, vélo</li><li>- Pique-niques</li><li>- Visites, expositions, spectacles</li><li>- Equitation, calèche</li><li>- Jeux de société type "Estaminet"</li><li>- Mini-séjours extérieurs</li></ul>

Nous nous souviendrons de votre date de naissance et nous fêterons ensemble les dates qui ponctuent notre calendrier.

# FOYER DE VIE – ACCUEIL DE JOUR LES OLIVIERS

Tél. 04 92 70 73 20

Contact mël : [accueiljournee@cas-forcalquier.fr](mailto:accueiljournee@cas-forcalquier.fr)



## Séjour et Vie quotidienne

### Missions

L'unité de vie Les Oliviers est le lieu support d'un accueil à la journée (semi-internat-externat) au CAS de FORCALQUIER. Il s'agit d'une modalité d'accompagnement à la journée qui s'adresse à des adultes en situation de handicap qui vivent en famille.

Cette modalité obéit à une double logique :

- Celle de l'accompagnement de la personne en situation de handicap
- Celle de l'aide aux aidants de la personne en situation de handicap

Le CAS de FORCALQUIER dispose à ce titre de 6 places.

L'accueil, personnalisé, permet de développer des compétences sociales, relationnelles ainsi que des compétences techniques du quotidien. Des apprentissages spécifiques et l'organisation d'une vie en petite collectivité sont des outils privilégiés au service du développement des capacités de chacun.

Le langage MAKATON<sup>®</sup>, son apprentissage et son utilisation dans tous les temps et les gestes de votre vie sont un axe fort, un travail.

Vous parlerez, vous lirez, vous penserez MAKATON<sup>®</sup>.



## Le bâtiment

Aux "Oliviers", le rez-de-chaussée donne sur 2 terrasses ombragées. Il est dédié à l'accueil avec toutes les commodités : salle de vie, local à sieste, salle d'activités, cuisine, salle à manger, salle de bain.

L'étage accessible à tous, et en cours d'aménagement, s'équipe de salles d'activités partagées avec l'ensemble des services du C.A.S. Cet étage donne également sur une terrasse.

## Accueil

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30 (hors jours fériés), vous trouverez portes ouvertes.

Parce que toutes les bonnes choses ont un début et une fin, nous ponctuons la journée avec 2 temps majeurs ; l'arrivée, le départ :

- L'arrivée est un moment de partage et de convivialité autour d'une petite collation. C'est un temps de transition essentiel entre le domicile et l'institution.
- Le départ est un temps également important pour préparer le transport et le retour au domicile.
- Avec le repas de midi, la journée prend la forme d'une valse... à 3 temps !



## Les espaces collectifs

L'espace des Oliviers a été adapté pour répondre de la manière la plus adaptée possible à vos besoins ; circulation aisée, ascenseur... des ouvertures larges vous permettent d'accéder librement aux terrasses et à la lumière de rentrer dans la maison.



## Les repas

Les repas sont pris en commun, c'est également un temps important de partage. L'aide à la prise du repas sera adaptée à votre niveau d'autonomie.



Nous prenons grand soin de votre équilibre nutritionnel, il est indispensable à votre santé. Vous mangerez "plaisir et qualité".

La Cuisine Centrale (Unité Centrale de Production Alimentaire - UCPA) et la Diététicienne travaillent ensemble à satisfaire votre santé et votre palais. Ils élaborent des menus équilibrés en privilégiant des produits de saisons. Des objectifs diététiques réalistes seront définis pour vous et avec vous. C'est pourquoi l'établissement tend à développer, autant que possible, des recettes culinaires adaptées à tous en essayant de ne priver personne.



Des repas à thèmes sont organisés.

Une commission des repas vous permet d'exprimer souhaits et remarques. Vous remplirez avec la Diététicienne des fiches de satisfaction. Elles seront analysées et l'établissement s'efforcera d'ajuster ces pratiques.

Les repas sont servis aux horaires suivants :

- Collation accueil : à partir de 9 heures
- Déjeuner : à partir de 12 heures
- Collation départ : à partir de 15 heures 45



Vous pourrez inviter, copains, copines et famille, il faudra nous prévenir à l'avance (72h). Le prix du repas est à demander auprès de l'économat.

## Les activités d'animation et de convivialité

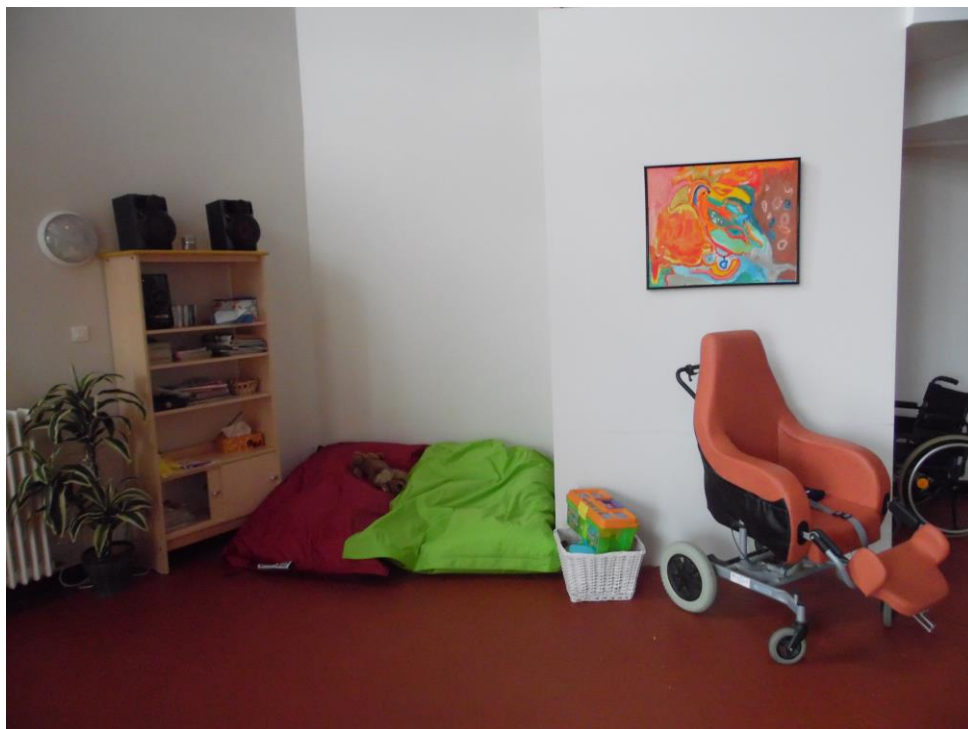
Vous pourrez élaborer, avec les personnels, un programme hebdomadaire qui pourra concilier vos besoins et vos souhaits. Il est affiché à l'entrée principale et dans chaque pièce.

Nous vous proposerons également de participer, dans un cadre élargi, à des activités sportives, notamment dans le cadre du Comité Départemental du Sport Adapté.

Nous proposons :

Activités sensorielles	Activités manuelles	Vie sociale
<ul style="list-style-type: none"><li>- Expression corporelle</li><li>- Atelier mémoire</li><li>- Snoezelen</li><li>- Chants</li><li>- Balnéothérapie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ateliers créatifs et artistiques</li><li>- Cuisine</li><li>- Pâtisserie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sortie en ville</li><li>- Pique-niques</li><li>- Visites</li><li>- Spectacle</li></ul>

Nous nous souviendrons de votre date de naissance et nous fêterons ensemble les dates qui ponctuent notre calendrier.



## FOYER DE VIE – PLACEMENT FAMILIAL SPECIALISÉ

Tél. 04 92 70 73 17

Contact mèl : [pfs@cas-forcalquier](mailto:pfs@cas-forcalquier)

# Mission et Accompagnement

## Mission

Ce dispositif a pour objectif d'accueillir des personnes en situation de handicap dans un cadre institutionnel au domicile d'accueillants chargés d'animer une vie individuelle et sociale proche de celle du droit commun.

Cette unité décentralisée accueille des Résidents sur l'ensemble du département des Alpes de Haute Provence et départements limitrophes.

Les accueillants professionnels sont agréés par les Conseils Départementaux de leur lieu d'habitation et sont salariés par le CAS de FORCALQUIER.

Le langage MAKATON<sup>®</sup>, son apprentissage et son utilisation dans tous les temps et les gestes de votre vie sont un axe fort, un travail.

Vous parlerez, vous lirez, vous penserez MAKATON<sup>®</sup>.



## Le bâtiment

Ancienne ferme restaurée par les ouvriers de l'établissement, l'Espigaou regroupe deux grands appartements d'accueil "relais" ainsi que les bureaux de l'équipe "sur site" de l'unité. C'est ici que tout le monde se retrouve le lundi matin. Une salle de détente et une salle de réunion permettent, selon, de travailler ou de se reposer.

## Accompagnement

Le cycle d'accompagnement est un cycle de 4 semaines :

- 3 semaines au domicile des accueillants,
- 1 semaine en institution.

Le CAS de FORCALQUIER exerce sa responsabilité et son autorité sur l'ensemble du cycle d'accueil et notamment sur les accueillants professionnels.

Au cours de la semaine institutionnelle, vous serez logés, en fonction de vos projets, de vos besoins, de vos affinités ainsi que des contraintes institutionnelles chez des accueillants "relais" à l'Espigaou ou bien à proximité du CAS.

En fonction de votre projet vous passerez la journée sur site ou bien chez les accueillants "relais". Des ateliers et des activités vous y seront proposés par une équipe pluridisciplinaire. Cette semaine relais sera également, le cas échéant, l'occasion de faire le point sur votre état de santé.

Les deux temps du cycle sont très étroitement liés par un dispositif de coordination des actions professionnelles.





# Vie quotidienne sur Site, Accueillants "relais"

## Les espaces privatifs

Les espaces privatifs sont les dortoirs où chacun dispose d'un espace réservé.

## Les espaces collectifs

**Une salle farniente...** avec coin télévision.



**Des salles d'activités,** lieux d'animation et de convivialité où se déroulent différentes activités, quotidiennes ou festives.



**Une salle à manger** : elle est utilisée du lundi au vendredi pour les repas de midi. Le soir, le repas est pris chez et avec les accueillants.

## Les espaces professionnels

### Le bureau du chef de service

Le chef de service est votre interlocuteur privilégié parce que c'est lui qui exerce la responsabilité générale du fonctionnement de l'unité de vie et y exerce son autorité. Vers lui convergent tous les systèmes d'information.

### Les bureaux des éducateurs

C'est un espace de travail dédié aux professionnels de votre accompagnement. Il peut également servir de lieu de rencontre et de réunion tout particulièrement à l'occasion de l'élaboration avec-vous de votre synthèse et de votre projet personnalisé.

## Les repas

### Les repas du midi sont servis vers 12h

Ils sont pris en commun. Tout le monde participe à mettre la table et à débarrasser : résidents et professionnels.



Nous prenons grand soin de votre équilibre nutritionnel, il est indispensable à votre santé. Vous mangerez "plaisir et qualité".

La Cuisine Centrale (Unité Centrale de Production Alimentaire - UCPA) et la Diététicienne travaillent ensemble à satisfaire votre santé et votre palais. Ils élaborent des menus équilibrés en privilégiant des produits de saisons. Des objectifs diététiques réalistes seront définis pour vous et avec vous. C'est pourquoi l'établissement tend à développer, autant que possible, des recettes culinaires adaptées à tous en essayant de ne priver personne.

Des repas à thèmes sont organisés.

Une Commission "Repas" vous permettra d'exprimer souhaits et remarques. Vous remplirez avec la Diététicienne des fiches de satisfaction. Elles seront analysées et l'établissement s'efforcera d'ajuster ses pratiques.

Vous pourrez inviter, copains, copines et famille, il faudra nous prévenir à l'avance (72h). Le prix du repas est à demander auprès de l'économat.



### Les repas du soir et petit déjeuner

Ils sont pris chez et avec les accueillants "relais" qui vous feront de la cuisine "maison".

## Activités d'animation et de convivialité

Pendant votre semaine sur site vous serez accompagné par l'équipe sur site et bénéficierez d'ateliers variés.

Le programme hebdomadaire de ces ateliers fait l'objet d'un affichage à l'entrée du lieu d'accueil. Il permet à chacun de choisir.

Nous proposons :

Activités sensorielles	Activités manuelles	Vie sociale
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gym douce</li> <li>- Atelier mémoire</li> <li>- Soins des mains</li> <li>- Balnéothérapie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers créatifs et artistiques</li> <li>- Cuisine</li> <li>- Pâtisserie</li> <li>- Poterie</li> <li>- Jardinage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortie en ville</li> <li>- Pique-niques</li> <li>- Visites</li> <li>- Spectacle</li> <li>- Accompagnements familiaux</li> <li>- Mini-séjours en extérieur</li> </ul>

Des groupes de paroles et entretiens individuels sont également organisés.

# Accès

## L'accès à l'établissement de Forcalquier.

La sortie d'autoroute la plus proche ainsi que la gare sont situées à La Brillanne à 15 minutes.

L'établissement est accessible à partir d'un rond-point à la sortie de Forcalquier dans la direction d'Avignon.

*Coordonnées GPS : Latitude 43°, 57' 16.05"N – Longitude : 5° 45'48.67"E*



## Ouverture du Secrétariat

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Tél. : 04.92.70.73.00.